



## **SANTE SERVICE LIMOUSIN**

---

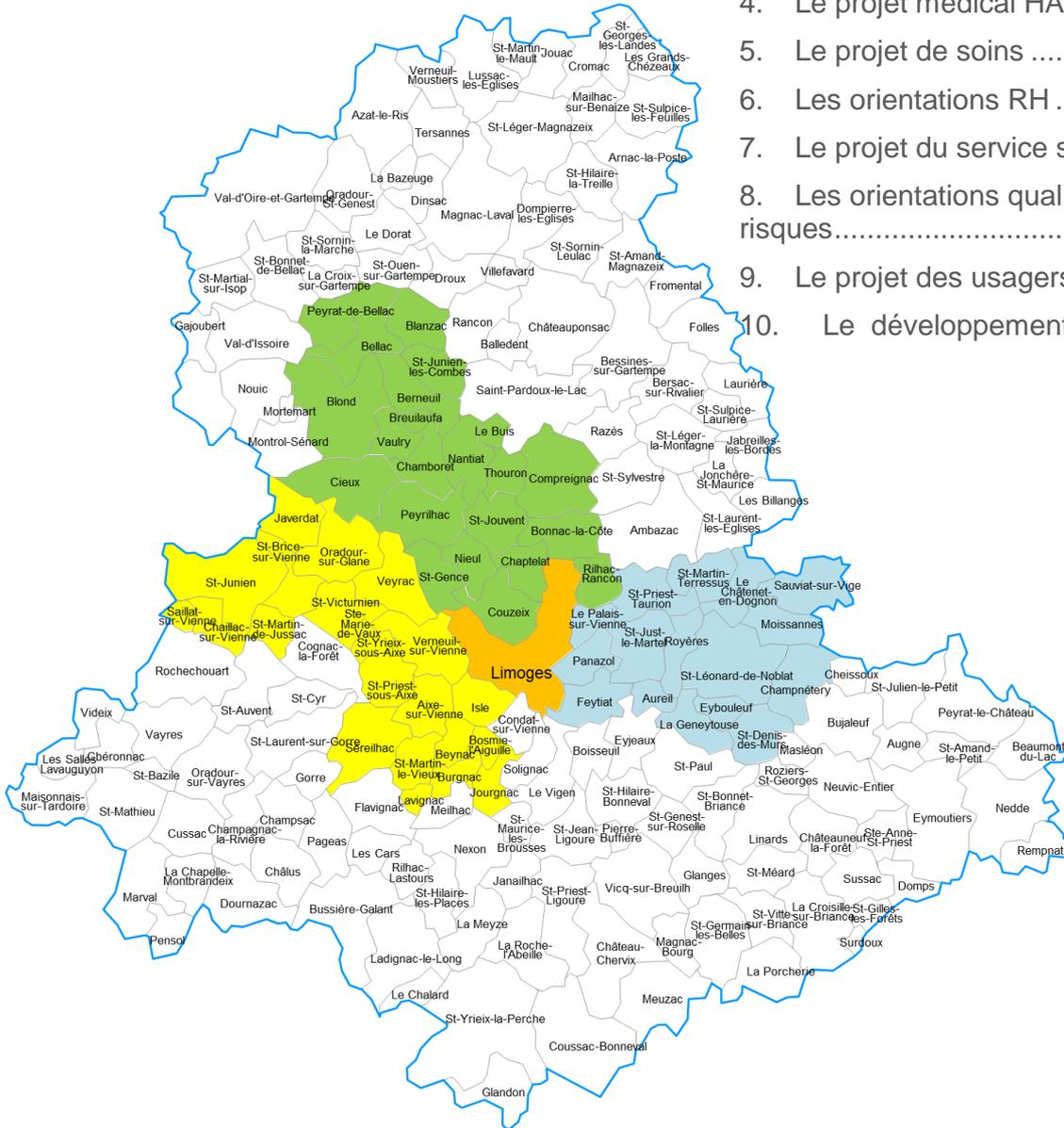
*Hospitalisation à Domicile*  
*Soins Infirmiers à Domicile*

**Projet d'établissement**

---

# Projet d'établissement

Les ambitions .....	3
1. Présentation de l'association .....	4
2. Les chiffres clés de l'activité .....	8
3. Les orientations stratégiques .....	10
4. Le projet médical HAD .....	14
5. Le projet de soins .....	18
6. Les orientations RH .....	23
7. Le projet du service social .....	27
8. Les orientations qualité et gestion des risques .....	30
9. Le projet des usagers .....	33
10. Le développement durable .....	34

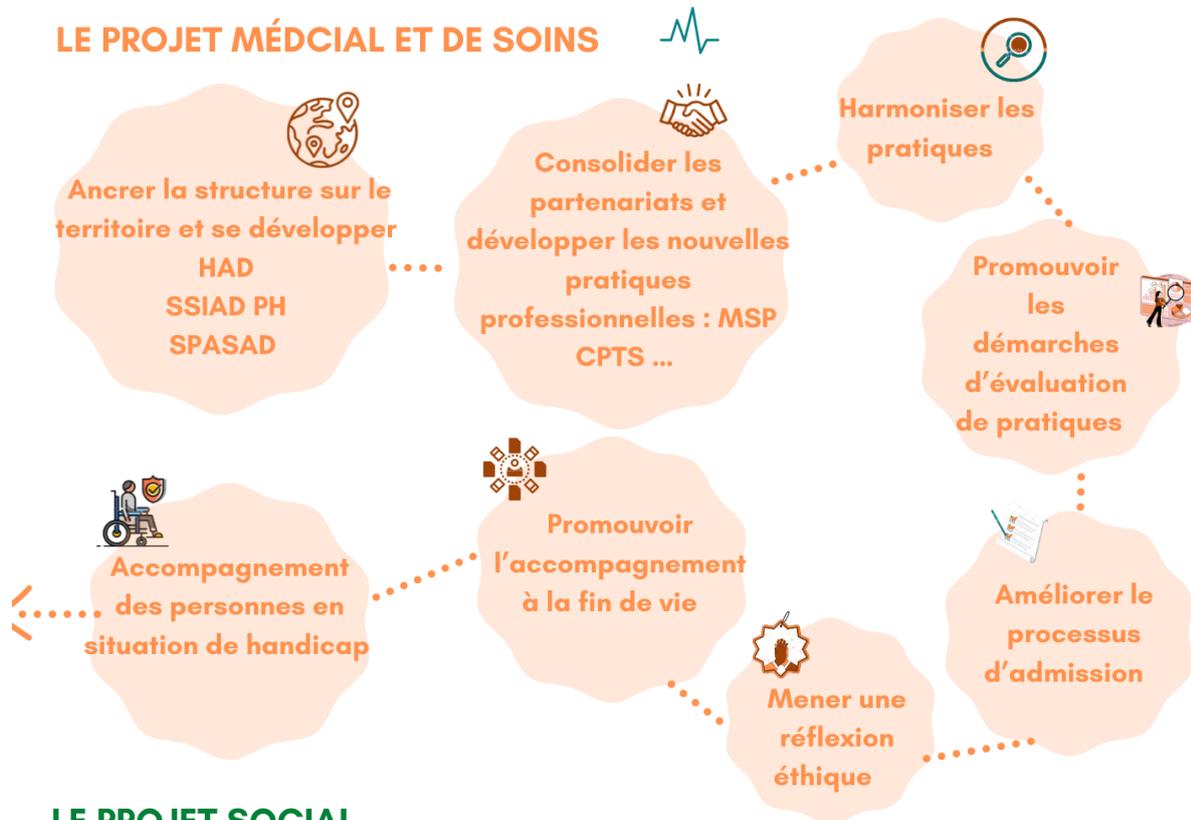


# LES AMBITIONS

## LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



## LE PROJET MÉDICAL ET DE SOINS



## LE PROJET SOCIAL



## LES RESSOURCES HUMAINES



# I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

---



Créée en 1979 Santé Service Limousin est une association de Loi 1901 relevant du secteur privé à but non lucratif reconnue Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC).

Gérée par un **Conseil d'Administration** constitué des membres fondateurs appartenant à la Mutuelle 403 et des membres actifs comme les professionnels libéraux mais également des membres personnes qualifiées, elle porte les valeurs de Solidarité et d'intérêt collectif.

Cette association gère **3 activités** :

Un **Service de Soins Infirmiers à Domicile SSIAD** de **285 places** pour les personnes âgées sur 59 communes du département et **25 places** pour les personnes handicapées sur l'ensemble du département.

Le SSIAD intervient à domicile pour dispenser des soins et contribuer au maintien des personnes à domicile. Les interventions sont prises en charge par l'Assurance Maladie et se font sur prescription médicale auprès :

- Des personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou en perte d'autonomie,
- Des personnes de moins de 60 ans handicapées ou atteintes d'une maladie chronique.

Les interventions auprès des patients ont pour objectif :

- De prévenir la perte d'autonomie,
- D'éviter une hospitalisation,
- De faciliter le retour à domicile après une hospitalisation,
- De retarder une entrée dans un établissement d'hébergement.

Un **Service Polyvalent Aide et de Soins A Domicile (SPASAD)** expérimental en lien avec l'ADPAD qui regroupe les missions d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et les missions d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) de l'ADPAD.

Un service d'**Hospitalisation à Domicile HAD de 60 places**

L'hospitalisation à domicile concerne des malades de tous âges atteints de pathologies graves, aiguës ou chroniques, souvent multiples, évolutives et/ou instables. Les patients peuvent être pris en charge également en Ehpad, ainsi que dans les autres établissements sociaux et médico-sociaux

## L'HAD pour qui :



Quel que soit votre âge



Si vous êtes atteint  
d'une maladie grave, aiguë  
ou chronique



Que vous soyez chez vous,  
en Ehpad ou dans  
un établissement social  
ou médico-social

La prescription de l'HAD est avant tout posée par la charge en soins que nécessite l'état de santé du patient.

Ces soins sont nécessairement complexes, techniques, pluriquotidiens, délivrés par divers professionnels de santé exerçant différentes spécialités.



### Prescription

Médecins hospitaliers  
Médecins  
généralistes  
...



### Évaluation

Médecins  
coordonnateurs HAD  
Infirmières  
coordinatrices HAD



### Mise en place au domicile

Infirmières  
coordinatrices HAD  
en lien avec les  
Aide-Soignant(e)s et  
professionnels  
libéraux



### Réalisation des soins

Aide-Soignant(e)s de  
Santé Service  
Infirmiers libéraux  
Professionnels  
libéraux

Les **interventions en HAD** sont réalisées :

**24 H / 24**  
**7 J / 7**

Continuité  
des soins



100 % des soins  
sont pris en charge par  
l'Assurance Maladie



Charte  
du patient  
hospitalisé

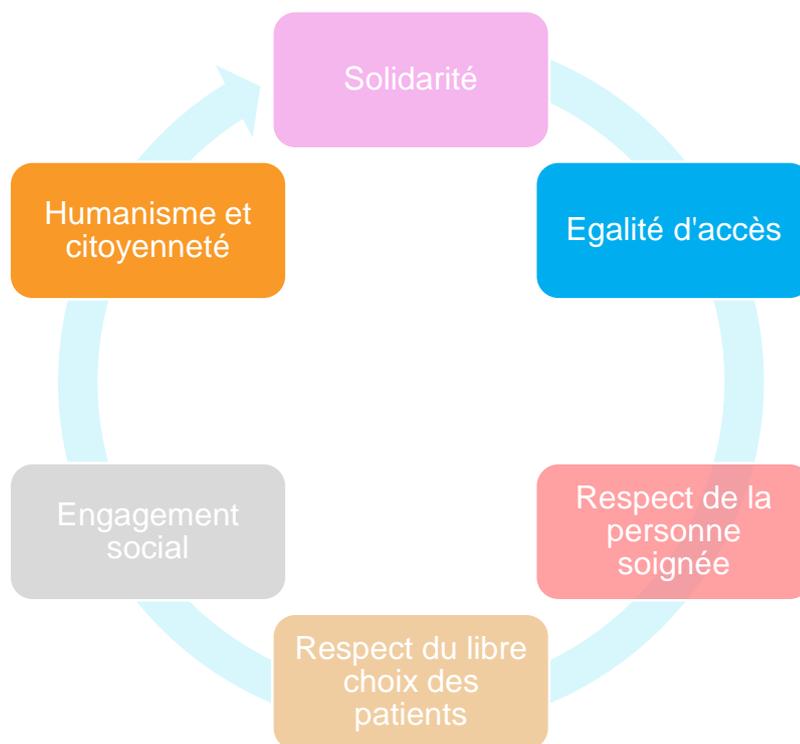


Qualité/sécurité  
certifiées par la Haute  
Autorité de Santé

## Les équipes au sein de l'association



L'association défend les **mêmes valeurs** depuis sa création



Santé Service Limousin **adhère à**



La **Fédération des établissements hospitaliers et d'Aide à la Personne Privés Non Lucratifs** qui ambitionne de contribuer activement à construire un futur de la santé plus solidaire en renforçant la contribution du réseau aux soins et à l'accompagnement de tous.



La **Fédération Nationale des établissements Hospitalisation à Domicile** FNEHAD ambitionne que les établissements soient garants d'une offre de soins de qualité, sûre, accessible et respectueuse de la volonté de la personne et de son mode de vie.

## 2. LES CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE

**20676** journées contre 23 392 en 2020

Dont **291** journées de chimiothérapie

**659** patients sur l'année 2021 contre 548 en 2020

**57** patients en moyenne par jour en 2021 contre 66 en 2020

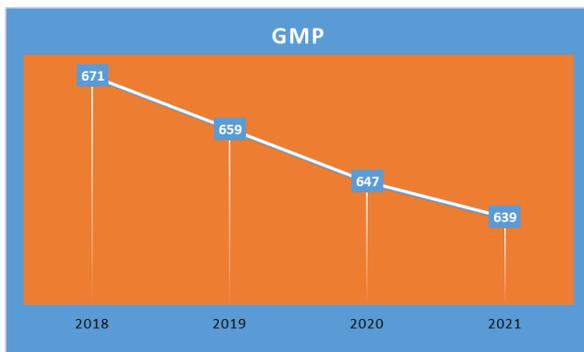
### Pour l'HAD



Journées par MPP	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020/2021
01 Assistance respiratoire	365	353	360	448	▲
02 Nutrition parentérale	266	151	227	7	▼
03 Traitement intraveineux	168	129	202	821	▲
04 Soins palliatifs	4193	4108	2942	4375	▼
05 Chimiothérapie anticancéreuse	938	1196	838	942	▲
06 Nutrition entérale	3123	4859	6252	4800	▲
07 Prise en charge de la douleur	501	198	346	238	▼
08 Autres traitements	251	133	518	238	▼
09 Pansements complexes et soins spécifiques	4333	4339	4522	5166	▲
10 Post-traitement chirurgical	448	802	460	161	▼
12 Rééducation neurologique	252	261	329	474	▲
13 Surveillance post chimiothérapie	5	5	40	29	▼
14 Soins de nursing lourds	5626	5924	6893	2968	▼
<b>Total</b>	<b>20 469</b>	<b>22 520</b>	<b>23 392</b>	<b>20 676</b>	<b>▼</b>

## Pour le SSIAD

Activités	2018	2019	2020	2021	
SSIAD PA	104 483	100 511	101 186	99 709	▼
SSIAD PH	5 727	6 301	5 474	5 759	▲
Totaux	110 210	106 812	106 660	105 468	▼

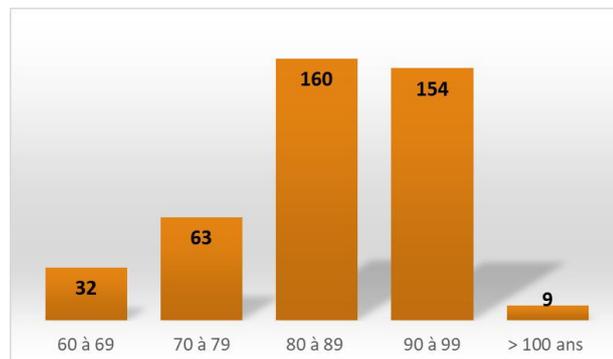


105 500 journées

93.2 % taux d'occupation dont

- ☐ 95.9 % pour le SSIAD personnes âgées
- ☐ 59.8 % pour le SSIAD personnes handicapées

Répartition des patients par âge



- ☐ Les équipes soignantes de Santé Service Limousin passent **au moins 1 fois** par jour pour 30 % des patients
- ☐ **Une soixantaine de tournées** en moyenne par jour pour couvrir le département avec les patients HAD du lundi au vendredi
- ☐ **Une trentaine de tournées** en moyenne le week-end
- ☐ Temps de soins moyen par patient le matin en semaine est **de 45 minutes contre 55 minutes** le week-end
- ☐ Temps de soins moyen le soir **de 35 minutes**

### 3. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

---

Santé Service Limousin est un acteur du champ sanitaire et médicosocial présent sur tout le département de la Haute Vienne. Sa triple activité ainsi que son périmètre d'intervention font de l'association un acteur à part entière des politiques locales et une structure pouvant faire l'objet d'expérimentation qui bénéficieront à tous les Haut-Viennois.

Pour les 5 années à venir, l'association axe ses orientations stratégiques sur

- L'attractivité
- L'innovation et le virage numérique
- L'équilibre budgétaire
- Le développement des contributions citoyennes et sociales

Ces orientations seront les éléments clés, déclinés dans les différents projets de l'association.

#### Renforcer l'attractivité de la structure

Cet axe stratégique vaut tant sur le versant **patients que salariés**. L'attractivité pour notre structure doit être le pilier du projet médical, soignant et social de l'association.

Face à la concurrence mais également aux changements de comportement dans la consommation de soins, l'association doit rester attentive et se positionner pour rester attractive. Les démarches de prévention en matière de santé, l'apparition de nouvelles pathologies, l'amélioration des thérapeutiques doivent nous amener à nous questionner pour favoriser les soins de proximité au plus près des lieux de vie et ainsi réduire les inégalités sociales et territoriales en santé.

L'association s'inscrira pleinement dans les **projets de coordination territoriale** et veillera aux appels à projets, manifestations d'intérêts en lien avec les tutelles afin de développer son activité tant sur le champ sanitaire que médico-social.

**L'attractivité des métiers** est une priorité du secteur de la santé qui s'est accentuée avec la crise sanitaire. Santé Service Limousin s'engage à mettre en œuvre des actions en faveur du recrutement et de la formation. Les organisations de travail ainsi que la qualité de vie au travail devront être une priorité pour fidéliser les salariés en s'appuyant sur les expériences et en restant à l'écoute des préoccupations de terrain. Un équilibre constant sera recherché entre les ressources et les besoins.

### Innové, le virage numérique

**Développer le numérique** est devenu, au fil des années, le mantra favori des acteurs de la santé !

Selon la Haute Autorité de Santé (HAS), la e-santé « recouvre un vaste domaine d'application des technologies de l'information et de la télécommunication (TIC) au service de la santé ».

Toutefois l'utilisation des technologies doit s'inscrire dans le parcours du patient et dans le projet thérapeutique et y trouver sa juste place au regard des besoins, des bénéfices et des risques. L'utilisation des technologies numériques ne signifie pas moins de soins, mais au contraire, plus de soins.

Les soins en présentiel restent la règle. L'e-santé intervient en complément, elle permet de multiplier les possibilités de contacts et d'interventions, entre patients et professionnels, entre professionnels eux-mêmes, pour faciliter l'accès aux expertises, renforcer la qualité, la sécurité des soins, et la relation avec le patient.

Santé Service Limousin a pour ambition de généraliser le partage fluide et sécurisé de données de santé entre le professionnel et l'utilisateur pour mieux prévenir, **mieux soigner et mieux accompagner**.

Notre secteur d'intervention au domicile doit donc réactualiser le **Schéma Directeur d'information** en prenant en compte l'ensemble des besoins et en s'inscrivant dans le volet numérique du SEGUR de la Santé.



du **dossier médical partagé (DMP)** – relancé avec le lancement de « **Mon espace santé** » début 2022, par défaut ouvert pour tous les citoyens,

et intégrant un agenda de santé, une messagerie sécurisée de santé et un magasin d'applications référencées, où le patient sera le gestionnaire des accès à ses données ;



de la **messagerie sécurisée de santé (MSSanté)**, étendue aux citoyens ;



de la généralisation d'une **Identité Nationale de Santé (INS)**, pour développer l'interopérabilité et l'identitovigilance ;



de la généralisation du dispositif **Pro Santé Connect (PSC)** pour permettre aux professionnels de se connecter en toute simplicité, y compris en mobilité, avec leur **application mobile e-CPS**.

### Retrouver un équilibre financier structurel pour assurer la trajectoire financière de l'établissement tant sur le versant sanitaire que médicosocial

L'équilibre financier de la structure doit être poursuivi avec 2 axes principaux :

- La maîtrise des charges
- Le développement de l'activité

L'association doit donc finaliser la signature du **Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens** avec l'ARS pour le SSIAD.

Ce CPOM est l'occasion d'un véritable dialogue avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Il donne de la visibilité sur le positionnement de la structure sur le territoire, la volonté affichée de l'association de coordination mais également la visibilité sur la lourdeur des soins...

L'Expérimentation **SPASAD** doit également être poursuivie pour transformer l'essai. Le travail de coopération avec l'ADPAD, la vision patients 360° et les outils partagés doivent être finalisés pour offrir un service de qualité au patient et s'inscrire pleinement dans la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2022 et la création des **services autonomie**.

L'HAD doit poursuivre son effort en matière de **valorisation de l'activité T2A** la multiplication des échanges entre pairs et une meilleure appropriation des référentiels nationaux par tous les acteurs de la prise en charge. Les conditions liées à la reconnaissance de **l'HAD comme une activité** de soins à part entière à compter du 1er juin 2023 devront être prioritaires.

### Développer les contributions citoyennes et sociales

Depuis toujours, Santé Service Limousin est impliqué dans la vie locale en liaison avec ses différentes parties prenantes. Le dynamisme et le potentiel du secteur de l'économie sociale et solidaire, constitue un axe fort de la dimension territoriale de la structure.

Santé service Limousin s'engage à être un acteur social, économique responsable en développant les contributions citoyennes, sociales et pour cela

- Participe à l'économie locale
- Partage régulièrement avec les représentants des usagers
- S'insère dans un territoire et optimise son impact social et environnemental
- Coopère avec des acteurs locaux
- Développe la citoyenneté

### Consolider les outils du contrôle de gestion

Pour partager la vision stratégique de la structure, Santé Service Limousin doit **fiabiliser des tableaux de bords tant sur le versant sanitaire que médico-social** au travers des outils et applicatifs métiers existants mais également l'expertise des professionnels de terrain.

Cette ambition répond parfaitement aux enjeux liés au SEGUR de la santé et au développement des partages d'informations en temps réels par tous les acteurs de la prise en charge.

## 4. LE PROJET MEDICAL HAD

---

### Allier la qualité de l'hôpital au confort de la maison ... en plaçant le patient « acteur » au cœur de son parcours de soins

L'**H**ospitalisation **A** Domicile recouvre l'ensemble des soins médicaux et paramédicaux délivrés à domicile. Ces soins doivent être d'une nature et d'une intensité comparables à ceux prodigués lors d'une hospitalisation traditionnelle.

Au vue de l'offre de l'établissement sur le territoire de la Haute-Vienne, des évolutions démographiques et des inégalités d'accès sur ce territoire, Santé Service Limousin a fixé ses priorités. Elles sont notamment en lien avec le Projet Régional de Santé et la feuille de route de la FNEHAD et s'inscrivent dans le développement de l'activité.

### Consolider les partenariats et inscrire tous les patients dans des parcours coordonnés

2 services d'HAD sont installés en Haute Vienne, en 2020 Santé Service Limousin prenait en charge 49% des séjours d'HAD du département, il convient donc de conserver ce niveau d'activité en axant notre travail sur :

- ❑ La **fluidification des procédures d'admission** pour une meilleure réactivité sur les demandes avec une réflexion sur la modélisation des 4 prises en charge principales (soins palliatifs, nutrition entérale, pansement complexes et soins de nursing lourds).
- ❑ La **formalisation des parcours pour la fin de vie** en s'appuyant sur les réseaux existants et les outils numériques pour éviter les ruptures et accompagner les aidants.
- ❑ L'amélioration de la coordination des acteurs et la mise à disposition d'expertises sur tout le territoire pour les soins de nursing lourds avec le renforcement des liens avec le DMP PAACO Globule...
- ❑ La **réflexion sur la téléconsultation ou télé expertise** pour les pansements complexes en ajoutant des formations régulières dans les services DU plaie et cicatrisation.
- ❑ Le renforcement des compétences internes pour la nutrition entérale et parentérale et de la coordination avec l'unité transversale de nutrition au CHU ainsi que l'ensemble des partenaires du territoire.
- ❑ Le développement de l'**E**ducation **T**hérapeutique du **P**atient (ETP) pour intégrer le patient comme un acteur à part entière de sa prise en charge.

### Accroître la place de l'HAD avec d'autres modes de prises en charge

Le Projet Régional de Santé met l'accent sur le virage ambulatoire et la stratégie d'évitement des passages aux urgences. Afin de répondre à ces 2 axes majeurs et conformément aux orientations de la FNEHAD, Santé Service Limousin se propose:

- ❑ D'organiser la prise en charge post hospitalisation liée au diminution de DMS notamment sur **le post chirurgie** en formalisant des protocoles permettant de synthétiser et anticiper les transferts en HAD.
- ❑ De garantir au patient atteint de cancer un parcours de soins personnalisé en développant **la chimiothérapie à domicile**.
- ❑ De mener des actions graduées en faveur de la **complémentarité des structures** : création de filières actives par le biais de conventionnement notamment pour les EHPAD et poursuivre le développement des partenariats avec les établissements sociaux et médico- sociaux.
- ❑ Poursuivre et développer la **politique de maillage du territoire en participant au MSP, CPTS** ... et participer aux projets de santé émergeant sur le territoire pour organiser la coopération des filières et faciliter l'accès aux soins de proximité : *Prioriser la prévention des hospitalisations des personnes âgées en s'appuyant sur le SSIAD et le SPASAD et en menant des actions pour la perte d'autonomie.*
- ❑ Renforcer la communication **auprès des** professionnels libéraux.

### Accélérer le virage numérique et la e-santé

La crise sanitaire a permis d'accélérer l'appropriation des outils par les professionnels salariés. La coordination des interventions des acteurs et la traçabilité des soins tirent avantage de l'e-santé pour le plus grand bénéfice des patients avec un partage de l'information en temps réel, des temps de transmissions diminués et une meilleure coopération à distance.

L'association entend s'inscrire pleinement dans le Ségur numérique et la généralisation massive des échanges et partages sécurisés de données de santé entre professionnels et avec l'usager.

Les orientations en la matière sont les suivantes :

- ❑ Encourager l'usage des outils socles du **SEGUR Numérique** avec le déploiement de
  - La **Messagerie Sécurisée** en priorité pour nos échanges avec les établissements sanitaires.
  - L'Identité **Nationale de Santé**.
  - Le **Dossier Médical Partagé** pour faciliter le recueil et le partage des directives anticipées notamment dans le cadre des prises en charge palliatives, les documents de sortie d'HAD.

- **La Messagerie Sécurisée Citoyenne** à expérimenter pour favoriser le partage direct avec les patients et ainsi faciliter les actions en faveur du patient acteur de santé.
- ❑ Garantir **l'interopérabilité avec les laboratoires** pour recevoir les résultats dans le logiciel métier en temps réel.
- ❑ Elargir l'utilisation de PAACO Globule au sein du SSIAD et SPASAD notamment pour favoriser les échanges interactifs avec tous les acteurs de la prise en charge.
- ❑ Mener une réflexion sur le **Dossier Patient Informatisé (DPI)** et la e prescription pour le rendre interopérable et faire de cet applicatif un outil de partage d'information en temps réel.
- ❑ S'interroger sur des projets de télémédecine, télé-expertise et les outils numériques à disposition des HAD en s'inscrivant dans le e parcours promu dans le Projet Régional de Santé.

### Soutenir les démarches d'évaluation de pratiques

Fort de son expérience sur le territoire et du développement de son activité, l'association doit continuer sa politique qualité et gestion des risques axée sur la sécurité des soins définie par la direction en collaboration avec la Commission Médicale d'Etablissement (CME) :

- ❑ Systématiser l'évaluation de la **pertinence des pratiques** pour garantir la qualité, la sécurité des soins, le respect de la personne et la gestion des risques en matière de soins.
- ❑ Se former aux méthodes de **patients traceurs** et les déployer.
- ❑ Maintenir la dynamique en matière de **retour d'expérience** et de partage entre pairs (comité de soins palliatifs – comité ESMS – Rex local ...)
- ❑ Instaurer un espace de **réflexion éthique** et partager avec les équipes et les représentants d'usagers sur le choix des thèmes prioritaires à traiter.
- ❑ Elargir les compétences de CME afin d'évaluer la pertinence de nos processus en interne et renforcer l'équipe opérationnelle d'hygiène et/ou développer les partenariats avec les établissements référents.
- ❑ Accueillir des **stagiaires médecins** en HAD pour l'attractivité du métier de médecin coordonnateur mais également pour mieux nous faire connaître auprès des services adresseurs.

### Conforter les procédures de suivi au profit de la performance

Une vision multidimensionnelle de la performance doit être mise en œuvre au sein de l'association. Elle vise notamment dans un premier temps l'atteinte des objectifs suivants :

- ❑ **Le suivi de l'activité, les** indicateurs, les seuils d'alertes doivent être suivis, connus et partagés par tous afin de prendre les décisions. Les indicateurs devront donc être en lien avec
  - ✓ Efficacité opérationnelle et qualité des soins qui prend en compte les résultats des activités de soins. (Délais de prise en charge, Durée Moyenne de Séjour, suivi des fiches événements indésirables...)
  - ✓ Les ressources et l'**organisation** qui visent à prendre en compte le niveau de ressources mis en œuvre par l'établissement.
  - ✓ Satisfaction « clients » : qui prend en compte les attentes **des patients** et des **partenaires** de l'établissement et la qualité de réponse de l'établissement tant sur la filière amont (médecins de ville, établissements prescripteurs...) que sur la filière aval (établissement de soins de longue durée, ESMS).
  - ✓ Un axe « **efficience économique** » qui prend en compte les objectifs de gestion des grands équilibres financiers de plus en plus prégnants dans l'univers de la santé.
- ❑ Gagner en **réactivité face aux demandes**
- ❑ Répondre aux objectifs **prioritaires du programme numérique en santé (SUN ES) et ESMS numérique** pour bénéficier des nouveaux modes de financement et engager la structure dans une démarche de simplification des processus par le numérique et partage des informations en temps réel.
- ❑ S'approprier les indicateurs d'incitation financière à l'amélioration de la qualité », dit **IFAQ**, Plusieurs évolutions significatives sont à noter dans les prochaines années auxquelles l'établissement doit faire face.

## 5. LE PROJET DE SOINS

---

Santé Service Limousin est confronté à plusieurs enjeux liés à la démographie du territoire mais également à la taille et la forme juridique de la structure et à sa volonté de développer son activité en s'encrant pleinement dans le virage numérique.

Ce projet de soins s'inscrit dans les valeurs portées par la structure d'égalité aux soins, de libre choix, de continuité de service et du respect de la personne soignée ainsi que des aidants.

### Ancrer la structure sur le territoire

Santé Service Limousin doit être un acteur à part entière du développement des soins de proximité et de la Co-construction des parcours de santé dans un dispositif d'aménagement du territoire en santé

Pour le SSIAD PH, les équipes « direction » et d'infirmières coordinatrices doivent se mobiliser pour faire connaître la structure auprès des établissements hospitaliers et ESMS en charge des personnes en situations de handicap. Ces partenariats doivent permettre d'augmenter le nombre de patients pris en charge mais également de développer le partage des pratiques ainsi que de mutualiser des formations.

Les équipes souhaitent ainsi développer les liens avec les services du CH Esquirol, les ESMS accueillant des personnes en situation de handicap. Un **plan de communication** doit être mis en place à destination des acteurs du territoire.

Pour le SSIAD PA, les taux d'occupation 2020 et 2021 illustrent la dynamique de l'établissement en matière de prise en charge avec un taux au-dessus des 95 %. La période de crise sanitaire a démontré toute l'importance de la coordination avec les acteurs du domicile et le renforcement des évaluations avec les professionnels libéraux. La coopération entre professionnels nécessite de s'appuyer sur les outils de travail pluridisciplinaire d'échanges et de partage comme PAACO Globule. D'autre part nous souhaitons intégrer plus aisément les patients au domicile dans des parcours gériatriques en renforçant nos contacts avec **l'équipe Mobile d'évaluation et de suivi de la Personne âgées à Domicile** (EMESPA)

Le SPASAD Service polyvalent d'aide et de soins à domicile répond aux besoins de prise en charge globalisée en finalisant l'expérimentation SPASAD avec l'ADPAD pour devenir un véritable **service autonomie**.

Pour l'HAD, le projet de soins s'inscrit dans la continuité du projet médical avec une rencontre des partenaires institutionnels et plus particulièrement des infirmiers libéraux pour la prise en charge soignante. Une évaluation régulière de la pertinence de la prise en charge sera coordonnée en lien avec l'infirmier libéral référent.

L'ancrage sur le territoire s'inscrit également dans les grands principes de l'économie sociale et solidaire notamment par le renforcement des liens avec les **partenaires associatifs** dans le domaine de la santé comme la Croix Rouge, l'ADPAD...

### Participer activement aux nouvelles pratiques professionnelles

L'ancrage sur le territoire passe également par une participation de la structure **aux nouvelles pratiques professionnelles**. La dynamique de Santé Service Limousin doit être maintenue tant sur le versant **Maison de Santé Pluridisciplinaire** que des **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)** qui regroupent les professionnels d'un même territoire autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

L'implantation des antennes de Bellac, Saint Léonard et Saint Junien est une vraie richesse et permet cet investissement dans les projets territoriaux.



### Porter une attention particulière à toutes les étapes d'accompagnement au domicile

Les infirmières coordinatrices assurent l'accueil du patient après une enquête au domicile ou dans le service d'hospitalisation. Le patient choisit les infirmier(e)s libéraux qui vont réaliser les soins au domicile, s'il n'en dispose pas, un consensus et une proposition est faite par l'infirmière coordinatrice en charge de son suivi.

Le respect des dispositions de la Loi de 2002 demeure une orientation phare du projet de soins de la structure avec un travail continu sur la déclinaison de l'information pour les patients. Un projet de refonte du **livret d'accueil** et du **règlement de fonctionnement** devra donc être mené.

Dans ce cadre les informations relatives aux structures de répit pour les aidants pourront être abordées et formalisées pour en faciliter la communication aux aidants.

Le patient bénéficie d'un **projet d'accompagnement** qui prend en compte les besoins en matière de soins, d'éducation et de prévention.

Les priorités sont fixées par l'équipe soignante pour

- Maintenir et étendre la **formalisation d'échanges** au cours des prises en charge avec les intervenants du territoire. Des réunions de concertation sur les cas complexes sont indispensables comme avec l'APF, l'ADPAD, Delta plus le conseil départemental...
- Prévenir **les chutes**, les **troubles de la déglutition et le syndrome de glissement** les plus présents pour les patients pris en charge par Santé Service Limousin.
- Sensibiliser au **respect de l'intimité et de la dignité** du patient dans son environnement.
- Réviser les conventions** avec les établissements de santé, ESMS pour fluidifier les parcours et éviter les hospitalisations par les urgences. La mutualisation des équipes HAD SSIAD permet la prévention des hospitalisations avec, au besoin la réalisation d'un staff avec les médecins coordonnateurs pour les patients de SSIAD. Il convient de maintenir cette dynamique et de formaliser les attendus auprès des différents intervenants.

### Prioriser l'accompagnement de la personne en situation de handicap

Le Schéma Régional de Santé (SRS) 2018-2023 de la Nouvelle-Aquitaine affirme le devoir collectif d'offrir un **parcours de vie sans rupture** pour les personnes en situation de handicap. Cet objectif nécessite de prendre en compte les besoins globaux des personnes dans leur milieu de vie et d'y répondre de la façon la plus appropriée, dans le respect du choix de ces dernières.

Le SSIAD et le SPASAD constituent un dispositif essentiel de ce « **virage inclusif** ». Il contribue au maintien à domicile et à un meilleur recours aux soins hospitaliers, en prévenant ou en différant les hospitalisations et en facilitant, en sortie d'hospitalisation, un retour sécurisé au domicile. Pour garantir une prise en charge fluide et sans rupture, l'organisation médico-sociale devra s'appuyer **plus particulièrement sur le service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD)**.

Les modalités de coordination devront être décrites et partagées avec tous les acteurs de la structure et du territoire et les besoins en formation et partage de pratiques évalués régulièrement.

### Accompagner la fin de vie.



Santé Service Limousin met également l'accent sur **l'accompagnement de la fin de vie au domicile**. Les prises en charge palliatives en HAD, comme la fin de vie au domicile en SSIAD représentent une part importante de l'activité de l'association.

Les équipes ont à cœur d'apporter tout leur professionnalisme aux patients et aidants dans ces prises en charge souvent complexes.

Cette ambition passe par un travail pluridisciplinaire sur **un projet de soins et d'accompagnement à la fin de vie avec le patient, les aidants et les libéraux, coordonné** par les équipes d'IDEC et les médecins coordonnateurs pour l'HAD.

Cette prise en charge repose sur un travail d'évaluation régulière des attentes et des besoins des patients, de la coordination au moment de l'admission, mais aussi au cours des soins apportés par les différents intervenants. L'ensemble permet la mobilisation des bonnes ressources au bon moment et ainsi d'anticiper l'aggravation des symptômes.

Une attention particulière sera portée sur

- L'**information** et le **droit des patients** (consentement éclairé, possibilité de rédiger des directives anticipées, désignation de la personne de confiance...).
- L'information aux patients sur la personne à contacter en cas de besoin.
- La prise en charge de la **douleur**.
- L'évaluation nutritionnelle quand elle est nécessaire avec le développement de partenariat avec LINUT.
- L'implication **des aidants** dans la prise en charge quand ils sont en demande.

Les équipes travaillent d'ores et déjà avec les **Unités Mobiles de Soins Palliatifs** et les médecins coordonnateurs participent aux staff de soins palliatifs du CHU. Des formations et partages d'expériences pourront être menés dans ce cadre avec l'ambition d'en faire bénéficier les cabinets d'infirmiers libéraux avec lesquels l'association travaille quotidiennement.

### Structurer la réflexion éthique interdisciplinaire et pluri professionnelle

Il s'agit pour cet axe de proposer le moyen de faire émerger les questions d'éthique en amont des prises en charge mais également des projets en lien avec les espaces de réflexion éthique régional (ERER).

Traiter la question éthique et s'interroger sur l'évaluation des effets induits auprès des personnes accompagnées, des professionnels et des autres acteurs est apparu comme une évidence post crise et le référent éthique va porter ce projet auprès des équipes soignantes en communiquant et partageant.

### Développer les évaluations de pratiques

Pour harmoniser les pratiques entre secteur et prioritairement sur

- La gestion des admissions
- La tenue du dossier patient
- La réalisation des visites de suivi
- Rendre plus efficaces **les temps de coordination avec les équipes AS** en travaillant sur
  - Les transmissions ciblées
  - L'intégration des aides-soignantes aux staffs pluridisciplinaires
  - La mobilisation des outils numériques pour gagner en efficacité



Cet objectif doit permettre de gagner du temps et de le réinvestir dans du temps d'analyse de pratique et de médiation.



L'association souhaite aussi

- Favoriser le partage de pratiques avec des équipes d'IDEC d'autres SSIAD ou HAD en proposant des visioconférences métiers ou pluri professionnelles autour de thématiques ciblées.
- Faciliter la participation des équipes aux congrès en lien avec la prise en charge des personnes âgées, personnes en situation de handicaps, l'HAD...

### Maintenir les actions de sensibilisation et formations engagées sur les soins techniques et les pathologies complexes

Le plan **de développement des compétences** doit retraduire les priorités fixées par le projet d'établissement en matière de :



- La prise en charge des maladies neurodégénératives ;
- La chimiothérapie à domicile
- La promotion de la bientraitance
- Les prises en charge palliatives
- Les Troubles Musculo Squelettiques ;
- La prise de recul et la relation soignant soigné.

La diversification de la formation des travailleurs sociaux en corrélation avec l'accompagnement des problématiques patients doit également être prise en compte pour répondre aux nouvelles problématiques et aux impacts post crise.

**L'utilisation de la salle des mots doit être renforcée. En effet elle est** équipée du matériel à domicile pour favoriser l'apprentissage des bons gestes et bonne posture de l'ensemble des professionnels de Santé Service Limousin et ainsi limiter les blessures et les risques pour les salariés et les patients.

Enfin, proposer des actions internes animées par des référents des équipes pourrait faciliter l'appropriation et le partage entre secteurs de soins **avec tous les professionnels** de la structure.

### Piloter l'activité pour favoriser le processus d'admission

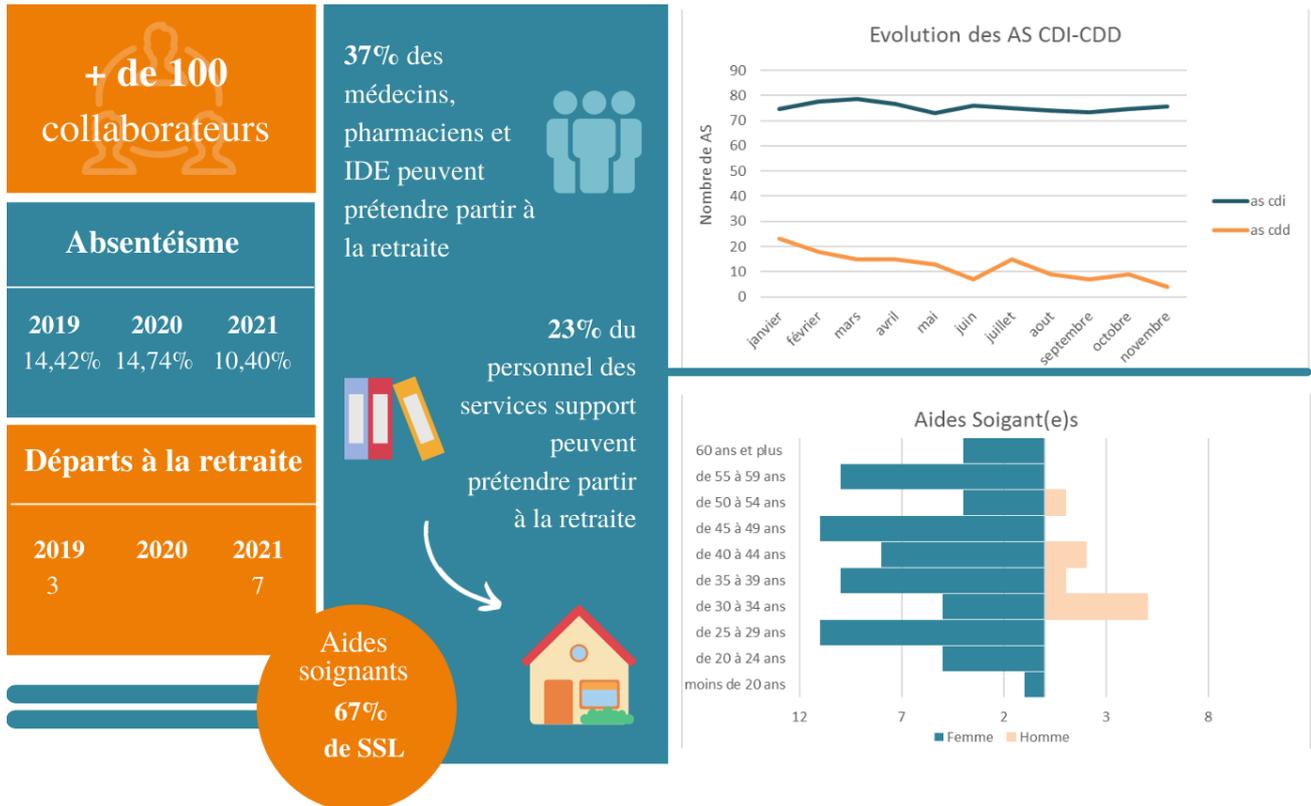
La **bonne adéquation des moyens et des ressources** à l'activité est au cœur des préoccupations des équipes soignantes de façon quotidienne.

Des travaux ont d'ores et déjà été amorcés sur :

- Le renforcement de la **gestion des places** avec un processus d'admission formalisé.
- L'optimisation de l'organisation du travail notamment en définissant et partageant les effectifs nécessaires et des méthodes d'intégration facilitées des patients d'HAD dans les tournées pré définies du SSIAD.
- Le renforcement de la coordination avec le pôle administratif.
- L'harmonisation des pratiques à l'aide de protocoles pour faciliter les changements de secteurs.

## 6. LES ORIENTATIONS RH

### Nos chiffres clés



\* L'âge de départ à la retraite pris pour les estimations est 62 ans

### Valoriser son capital Humain

L'attractivité des métiers est un enjeu majeur du secteur sanitaire, social et médico-social et devient une évidence post crise.

Santé Service Limousin peine à recruter des professionnels pour soigner et accompagner les personnes malades, en perte d'autonomie et fragiles et enregistre plus de départs qu'auparavant avec un effet pyramide des âges jusque-là maîtrisé.

Les revalorisations salariales de fin 2021 ne suffisent pas à rendre attractif notre secteur et combler les besoins de recrutements accrus.

Nous devons œuvrer avec les salariés afin de définir une **politique sociale partagée** permettant d'adapter les compétences de chacun dans un contexte en perpétuel changement.

En effet, tant sur le versant médical que soignant mais également au niveau des services supports, l'association prend un virage pour développer son activité, travailler sur l'efficience,

accompagner le changement. Les équipes devront donc **être prêtes et accompagnées** pour opérer ces changements.

Santé Service Limousin doit donc promouvoir une **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences** pour équilibrer les ressources et les emplois dont elle dispose.

L'objectif demeure l'anticipation des départs à la retraite, des évolutions de l'activité mais aussi des facteurs conjoncturels rencontrés ces dernières années (crise COVID ...).

L'ambition est de partager une vision stratégique avec les équipes de terrain pour ajuster au mieux les moyens aux besoins des territoires avec une **capacité d'adaptation renforcée** pour limiter les effets post gestion de crise et prendre en compte l'environnement (téléconsultation, télémedecine, réforme à venir dans le champs medico-social...).

Le plan de développement de compétences devra s'efforcer de répondre aux ambitions de la GPEC comme notamment :

- Rendre plus accessible la formation pour les équipes de terrain en organisant des sessions avec d'autres acteurs du territoire (SSIAD- SPASAD-SAAD- établissement sanitaire...).
- Construire de nouveaux partenariats avec les acteurs de la formation notamment avec la faculté de médecine pour accueillir des stagiaires issus de la faculté de médecine, IFAS, IFSI...
- Accentuer l'offre.
- Offrir aux salariés la possibilité de se professionnaliser dans un champ de compétences attendu.
- Faciliter la validation des acquis de l'expérience (VAE) notamment en créant des filières auxiliaires de vie AS en partenariat avec d'autres structures...

La promotion de la bientraitance, l'accompagnement à la fin de vie la prise en charge des personnes à domicile demeureront les piliers du plan de développement des compétences.

Santé Service Limousin souhaite également renforcer sa **politique d'entretien professionnel**.

**L'entretien annuel** est un levier de **valorisation** de chaque salarié : c'est un carrefour de négociation entre le professionnel et son responsable. Il est aussi un outil essentiel de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

L'enjeu est d'assurer la réalisation de ces entretiens pour tous les salariés. L'entretien d'évaluation doit être un outil de mesure des performances de chaque collaborateur et de développement de la motivation de chacun.

**L'entretien professionnel** vise quant à lui à accompagner le salarié dans ses perspectives d'évolution professionnelle (qualifications, changement de poste, promotion, ...) et identifier ses besoins de formation. Il doit informer le salarié sur la validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE) et comporter des informations sur l'activation du compte personnel de formation (CPF) et la sollicitation du conseiller en évolution professionnel (CEP) afin de lui apporter une vision 360 ° sur ses possibilités et perspectives.

### Fidéliser les collaborateurs

Les salariés de santé service Limousin œuvrent au quotidien pour prendre en charge plus de 350 patients au domicile. Dans un contexte parfois tendu il convient toujours de **redonner du sens** et de porter les valeurs de l'association à la connaissance de tous afin de créer une culture d'entreprise.

Pour fidéliser les salariés, plusieurs leviers activables :

- ❑ Accompagner les nouvelles recrues et être à l'écoute des besoins.
- ❑ Donner de la lisibilité sur l'accèsion **aux Contrats à Durée Indéterminée**.
- ❑ Négocier et formaliser une politique **de qualité de vie au travail** axée sur les remontées de terrain, co construite avec les acteurs opérationnels et en lien avec les capacités de la structure et basée sur l'évaluation des risques professionnels intégrant les risques psychosociaux.
- ❑ Négocier une **politique senior** pour accompagner les fins de carrières parfois compliquée au regard de la charge physique.

**La rémunération** est un levier important de la fidélisation qu'il convient de ne pas ignorer. Les récentes avancées en matière de revalorisations salariales et le travail sur le rapprochement des conventions collectives 51 et 66, devront faire l'objet d'une attention particulière pour ne pas omettre les particularités locales et valoriser les compétences en interne.

### Faciliter la flexibilité des organisations

Santé Service Limousin souhaite rendre agile la structure en développant la **culture santé sécurité au travail**. Un des piliers d'une démarche pérenne d'évaluation des risques, repose sur le fait qu'elle soit partagée et comprise par tous, que chaque professionnel soit convaincu de l'utilité et qu'il la vive au quotidien, sans pour autant qu'elle soit un obstacle à la bonne exécution de son travail.

Afin qu'elle ne repose pas sur des individualités, mais qu'elle soit partagée par tous, un travail de structuration et d'organisation a été initié avec le **document unique d'évaluation des risques professionnels** (DUERP) qui répertorie l'ensemble des risques professionnels auxquels les agents sont exposés. Il s'agit d'un outil permettant de planifier les actions associées.

La mise en place d'un **Plan d'Amélioration Continu de la Qualité** est une première étape.

L'ambition demeure de favoriser la mise en œuvre des Evaluations de Pratiques Professionnelles et d'harmoniser les pratiques pour permettre à l'organisation de fonctionner à l'identique sur tous les points du département et selon des processus agiles.

### Renforcer le dialogue social

Le climat social à Santé Service Limousin doit être maintenu au niveau de construction actuel. Les partenaires sociaux et les salariés sont soucieux de l'avenir de la structure et prennent part aux débats.

Les **enjeux** d'adaptation de demain doivent **être partagés** et discutés avec les représentants du personnel et les managers dans la transparence et faire l'objet d'échanges pour bâtir des organisations efficaces.

**La communication interne** doit être soutenue. La dynamique des groupes de travail participatifs et l'expérience salarié doivent être renforcées.

Les outils de communication interne doivent être interrogés régulièrement en matière d'attendus, de niveau d'information, de mode de communication (BAO – site internet – messagerie – sms) et des actions devront être entreprises pour faciliter l'accès à l'information et promouvoir le temps réel en respectant le droit à la déconnexion.

Les outils embarqués doivent être favorisés s'ils sont appréciés par les équipes et non générateurs de stress. Des actions seront donc menées en intégrant la culture digitale de l'entreprise et des salariés.

**Les managers** sont des maillons indispensables dans la chaîne de communication descendante et ascendante. Leur place au sein de Santé Service Limousin se redessine de plus en plus pour permettre un partage de la vision direction lors des réunions de services, des réunions de transmissions mais également des retours terrains au plus proche des événements... La distance géographique doit être comblée par la capacité à transmettre l'information et surtout l'autonomie dans la gestion de cette dernière.

Des temps de communication institutionnels lors des réunions de services devront faire l'objet d'une réflexion d'équipe.

Enfin, les **instants de convivialité** souvent reportés ces dernières années devront être remis en place pour permettre les échanges de toutes les équipes et une meilleure connaissance de tous.

## 7. LE PROJET DU SERVICE SOCIAL

---

### Améliorer la continuité et la fluidité des parcours des personnes au travers des partenariats et des coopérations

#### Inscrire le service social dans un cadre partenarial sur le territoire sanitaire, médico-social et social.

Le service social a tissé un réseau professionnel important pour répondre aux besoins des personnes et renforcer les liens sur ses territoires d'intervention. L'amélioration des parcours demeure l'objectif principal afin d'éviter les ruptures en favorisant l'interconnaissance entre professionnels et les pratiques coopératives sur le terrain.

Cette ambition nécessite :

- Le maintien des réunions partenariales avec le CD 87 sur les situations complexes ;
- Le maintien des réunions de coordinations pluridisciplinaires avec services intervenant autour d'un même patient pour des situations identifiées par l'un ou l'autre des services notamment dans le cadre du SPASAD.
- La proposition de réunions régulières, avec l'APF.
- La mise à jour des documents de communication du pôle social voire le montage d'une vidéo de présentation du Pôle social afin de démarcher les partenaires extérieurs (Dispositif d'appui à la Coordination, Service social du CHU et centres hospitaliers, MDPH, éventuellement services d'aide à la personne, etc....).
- Le renforcement de l'évaluation globale du maintien au domicile du patient au cours de la prise en charge afin d'ajuster le plan de soins et plan d'aide en corrélation avec le DAC 87.

#### Être un acteur à part entière du développement du SPASAD

Le service social envisage dans ce cadre de

- Repérer les situations à risque et de fragilité au domicile, dont l'épuisement des proches-aidants, par la mise en place de procédures, réunions de coordination de l'ensemble des équipes, de règles et outils de transmission entre les différents professionnels...
- Alerter par le signalement émanant du professionnel qui intervient ponctuellement ou au quotidien, des fragilités des personnes repérées au domicile lors d'une intervention,



## Lutter et prévenir la maltraitance



Le service social s'inscrit dans la démarche institutionnelle de prévention de la maltraitance et de la maltraitance ordinaire. Cette prévention occupe une place importante pour le pôle social avec une écoute active des patients, aidants et soignants, la formation régulière sur le thème mais aussi une attention particulière apportée aux patients vulnérables, isolés, ayant des difficultés d'expression ou de handicaps.

Le pôle social développera son expertise dans le domaine avec l'analyse régulière de retour d'expérience et des échanges avec les partenaires experts sur les notions de maltraitance.

## Améliorer l'accompagnement de fin de vie

Le service social aspire à maintenir le niveau de service rendu en matière d'accompagnement à la fin de vie aux côtés des équipes soignantes.

L'accompagnement doit être poursuivi notamment par

- Le maintien de la mise en application de la circulaire soins palliatifs en collaboration avec la CPAM 87.
- L'accompagnement post obsèques de l'entourage des patients :
- La collaboration avec les services de la ligue contre le cancer, ALAIR AVD et leurs fonds sociaux
- Le développement de partenariats avec la CAF

## 8. LES ORIENTATIONS QUALITE ET GESTION DES RISQUES

---

### Maintenir la dynamique d'amélioration continue de la qualité et des soins

Poursuivant le travail déjà mené dans ses services de soins infirmiers à domicile et d'hospitalisation à domicile, certifié par la Haute Autorité de Santé, Santé Service Limousin veille au respect des usages et bonnes pratiques dans l'établissement.

La politique qualité est portée par une démarche globale, collective, organisée et suivie de la gestion de la qualité et des risques intégrée au projet managérial de l'établissement. Santé Service Limousin est donc signataire de la charte qualité.

La dynamique qualité et gestion des risques passe notamment par

- le **déploiement d'un logiciel de gestion documentaire** afin de rendre accessible plus facilement et en temps réels les procédures, protocoles, notes internes...
- l'animation des **groupes de travail thématiques** en associant les différents acteurs de la prise en charge patients.
- la conduite régulière de **comités de retour d'expérience**, qui permettent de faire émerger des pistes de progrès, de capitaliser sur les bonnes pratiques et de prendre en compte les problématiques récurrentes.
- **La formation et les tournées d'information** pour l'ensemble des professionnels.
- **L'ancrage de la démarche qualité dans toutes les approches processus (managériales, réalisation et supports)**. La démarche qualité est pensée comme un processus d'amélioration continue qui prend en compte les résultats et le bilan des actions menées dans le cadre du programme qualité. Ce programme qualité porté par la Direction, la Commission Médicale d'établissement et les professionnels est bâti autour des objectifs retenus par la Haute Autorité de Santé tant sur le versant sanitaire que médico social.

### Pérenniser la culture de sécurité par une maîtrise des risques partagée

La CME promeut une politique partagée des indicateurs, des résultats et des actions à mener pour améliorer les pratiques professionnelles.

L'ensemble des salariés de Santé Service limousin est sensibilisé à la culture qualité et gestion des risques.

Les actions entreprises pour promouvoir **la culture du signalement** des évènements indésirables et en organiser l'identification, l'analyse et la gestion avec des méthodes d'analyse de risques doivent se poursuivre. En effet, la gestion des évènements indésirables est une réelle opportunité d'analyse des pratiques et de mise en œuvre d'une dynamique collective d'amélioration de la sécurité des soins.

**Garantir la sécurité des soins** prodigués aux patients demeure donc l'objectif principal avec des priorités en matière

- D'identification et d'analyse des risques liés aux soins
- De mise en place les actions de prévention
- De lutte contre les infections associées aux soins dans la poursuite des travaux engagés avec l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène.
- De gestion des situations de crise

L'amélioration de la qualité des soins passe également par une **démarche d'évaluation des risques professionnels** et la prise en compte au quotidien des difficultés de terrain avec une évaluation des risques professionnels régulière et des échanges entre équipes favorisés pour prévenir les risques. Cet axe est notamment une priorité des orientations RH.

**La culture sécurité** concerne également les biens avec le renforcement de la sensibilisation des acteurs en matière de sécurité incendie et sécurité physique des biens et des personnes avec des actions de sensibilisation « risque attentat » à développer.

Enfin , la recrudescence des attaques numériques implique de fixer des orientations en matière de sécurisation du système d'information. Pour maîtriser les risques numérique Santé Service Limousin s'appuie sur la mise à jour régulière de son plan de continuité d'activité ainsi que la sensibilisation des salariés notamment aux conditions d'accès aux données (Règlement Général Européen de Protection des Données (RGPD)).

### Améliorer le service médical rendu et la performance soignante en évaluant les pratiques professionnelles

La Commission Médicale d'Établissement décline sa politique d'évaluation des pratiques professionnelles annuellement au regard des résultats des indicateurs et signalement des années écoulées.

L'objectif principal est d'évaluer l'adéquation des soins aux besoins des patients notamment en renforçant pour les années à venir l'utilisation des méthodes préconisées en matière d'évaluation comme

- ✓ Les revues de pertinences des soins
- ✓ La tenue de revue morbi mortalité
- ✓ La diffusion des recommandations de bonne pratiques
- ✓ Le patient traceur
- ✓ Le traceur ciblé
- ✓ L'audit système
- ✓ Le parcours traceur

Le pilotage interne de l'établissement avec le suivi et l'analyse des indicateurs de qualité et de performance doit être renforcé pour une meilleure appropriation des résultats pour l'ensemble des salariés de Santé Service Limousin.

Enfin des actions de **promotion d'actions innovantes** en faveur de l'amélioration de la qualité des prises en charge comme pour la chimiothérapie injectable à domicile, les TPN et le recours aux molécules innovantes doivent être poursuivies et partagées avec nos partenaires institutionnels, régionaux, locaux.

## 9. LE PROJET DES USAGERS

---



**Construire et faire vivre  
le projet des usagers  
en établissements de santé**

Santé service Limousin œuvre depuis plusieurs années afin de favoriser l'implication des usagers dans les démarches d'amélioration de la qualité. Des actions de communications sont menées pour garantir l'information des patients à travers différents médias (livret, newsletter, courriers, site internet, enquêtes...) notamment.

Dans la poursuite des travaux réalisés ces dernières années, il convient de réinterroger régulièrement le dispositif de gestion des plaintes et des réclamations des patients et familles afin qu'il demeure accessible.

L'écoute systématique du patient doit être facilitée ainsi que la médiation, en effet le retour d'expérience patient permet d'objectiver la qualité du service rendu.

L'ambition de l'établissement est de répondre le mieux possible aux besoins et attentes des patients accueillis.

Pour identifier ces besoins et attentes et définir une politique adaptée, l'apport des usagers est indispensable.

Les usagers connaissent les atouts et les limites du secteur d'activité. Aussi l'engagement des usagers dans la stratégie de l'établissement et dans ses déclinaisons opérationnelles peut apporter une plus-value pour la pertinence des projets stratégiques.

Les usagers perçoivent des dimensions de la qualité des soins, de la qualité de la prise en charge ou encore de l'accompagnement complémentaire à celles identifiées par les professionnels de santé, administratifs et techniques.

L'association souhaite donc **s'engager dans la construction d'un projet des usagers**. C'est se donner les moyens de mieux sécuriser les patients et leurs parcours, mais aussi les professionnels et leurs pratiques.

C'est l'opportunité de créer les conditions d'un partenariat pérenne et solide entre les usagers, les associations, la direction et les professionnels de l'établissement et ainsi de percevoir les besoins pour les usagers.

# 10. LE DEVELOPPEMENT DURABLE



## Préserver les ressources de la planète et l'impact sur le climat

Le **développement durable** doit être une responsabilité partagée dans le contexte actuel. Il vise à « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Dans le contexte actuel, le volet économique ne peut être ignoré. Les établissements **doivent réduire leur impact environnemental**. Cela revient à ne pas induire de nouvelles pathologies et dépendances qu'il leur appartiendrait ensuite de prendre en charge. C'est pourquoi Santé Service Limousin **s'engage et œuvre en faveur de la planète** en tant qu'acteur public et consommateur de ressources. Nous nous inscrivons dans une démarche d'utilisation responsable des ressources et de lutte contre le gaspillage.

Pour développer cette démarche plusieurs axes d'améliorations doivent être mis en place :

- ❑ Développer la part d'énergie durable dans notre consommation ; 
- ❑ **Optimiser la consommation énergétique** : Favoriser le recours aux énergies renouvelables (puits de lumière, pare soleil...), aux achats d'équipements les plus sobres en énergie ; développer et harmoniser les systèmes d'éclairage automatiques dans certaines zones du bâtiment ; 
- ❑ **Maitriser et diminuer les déchets ménagers ou DASRI** : Favoriser les approvisionnements sans emballages (sensibiliser les fournisseurs) ; améliorer le tri sélectif et poursuivre la diminution et valorisation des déchets ; améliorer la gestion des stocks ;
- ❑ **Négocier et construire un plan de mobilité entreprise** : mener une réflexion sur le télétravail et le développement des visios conférences ; favoriser le co-voiturage (réflexion planning/horaires, affichages...) et limiter l'empreinte Carbonne en matière de déplacements professionnels
- ❑ **Promouvoir les initiatives individuelles ou collectives en faveur du développement durable**: (ex : recueil des bouchons de plastique, piles...) ; ⇒ Communiquer davantage sur les initiatives innovantes des professionnels



## Développer une politique des achats responsables

Santé service Limousin , par le volume et la diversité de ses achats peut avoir un impact important et un effet d'entraînement dans de nombreuses filières professionnelles.

Depuis plusieurs années l'association s'engage à intégrer des critères environnementaux, sociaux ou sociétaux dans le choix des produits et services qu'elle achète, y compris les travaux et les investissements

Objectif : Respecter a minima **les critères de développement durable dans les procédures d'achat** des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, tels que définis par le Plan National d'Action pour les Achats Publics Durables et le Programme Performance Hospitalière pour des Achats Responsables (PHARE).

Cette démarche vise à intégrer progressivement des critères sociaux et environnementaux dans les consultations et le choix des fournisseurs, en fonction de la maturité du marché et des orientations définies et dans le respect des impératifs de qualité et de sécurité des soins.

La formation des acheteurs et prescripteurs à une meilleure compréhension et appropriation des enjeux du développement durable dans leur métier et leurs décisions d'achats constitue un levier essentiel à l'atteinte des objectifs :

- informer et inciter les fournisseurs à s'engager dans cette démarche et leur proposer des produits et services « éco » conçus, « éco » ou socialement responsables,
- informer et encourager les centrales d'achats à intégrer des critères communs de respect de critères éco et socialement responsables dans le choix de leurs fournisseurs ;
- exploiter les modalités en matière de marchés réservés, critères RSE, recours à l'économie sociale et solidaire ;
- dématérialiser les procédures et les actes (facturation, achat, approvisionnements,...),
- intégrer la notion de coût global d'un produit ou d'un service (prise en compte de l'impact d'un produit ou service à tous les stades de son cycle de vie : fabrication, approvisionnement, stockage, distribution, utilisation, élimination),
- optimiser les approvisionnements afin de limiter les fréquences de livraisons et contrôler les consommations
- engager une réduction des emballages et un partage de la responsabilité avec les fabricants quant à l'élimination des emballages,
- engager une réflexion sur le recours à l'usage unique, sans toutefois mettre en cause les acquis en matière d'hygiène des soins et de réduction des infections nosocomiales,
- favoriser l'achat de produits recyclés,

## Porter une attention particulière au plan de mobilité en entreprise



**Le plan de mobilité** (anciennement plan de déplacement d'entreprise) se définit comme un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements des salariés dans le cadre de leur activité professionnelle.

Par conséquent, il concerne à la fois :

- ✓ Les trajets entre le domicile du collaborateur et son lieu de travail,
- ✓ Les déplacements professionnels,
- ✓ Et le transport de marchandises.

Le plan de mobilité régule la circulation afin de diminuer l'impact négatif des trajets professionnels sur l'environnement (réduction de la pollution atmosphérique et des gaz à effet de serre).

Mais il a aussi pour objectif d'augmenter le bien-être des salariés, en prônant des mesures améliorant leurs conditions de transport et de travail, comme le développement de la flexibilité.

Santé Service Limousin s'engage à mettre en œuvre et réévaluer régulièrement son plan mobilité compte tenu du nombre de kilomètres parcourus annuellement.

### Bilan carbone 2020

- ❑ Litres d'essence consommés = 75 500 L
- ❑ Nombre de kilomètres parcourus = 1 081 819 km soit 27 tours de la Terre
- ❑ Quantité d'eau consommée = 143 m<sup>3</sup>
- ❑ Electricité consommée = 84 890 kWh



Installation de parkings à vélo à l'avant et à l'arrière du bâtiment, l'aide au financement d'abonnement au transport en commun et des espaces pour la pause déjeuner.

